



BAREME DES HONORAIRES

TRANSACTION IMMOBILIERE D'HABITATION & ENTREPRISE

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES T.T.C
0 à 70000 €	6 000 €
70 001 € à 120 000 €	9 000 €
120 001 € à 170 000 €	11 000 €
170 001 € à 220 000 €	7%
220 001€ à 300 000 €	6%
à partir de 300 001 €	5%

PROGRAMME NEUFS – V.E.F.A

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES TTC
Selon grille tarifs promoteur en vigueur	Selon mandat de commercialisation

GESTION LOCATIVE

Mandat de gestion locative – Gestion intégrale

- **7,6 % TTC des sommes encaissées (loyers et charges)**

HONORAIRES DE LOCATION vide ou meublée à la charge du locataire & du bailleur

Le tarif dépend de la zone (zone tendue ou hors zone tendue)

Hors zone tendue le tarif est de 11 Euros du m2

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 8 Euros / m2
- État des lieux d'entrée : 3 Euros / m2

Zone tendue le tarif est de 13 Euros du m2

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 10 Euros / m2
- État des lieux d'entrée : 3 Euros / m2

Voici la liste des communes en zone tendue en Martinique (Décret n° 2023-822 du 25 août 2023) :

Case-Pilote, Ducos, Fort-de-France, Gros-Morne, Le François, Le Marin, Le Robert, Le Vauclin, Rivière-Pilote, Rivière-Salée, Saint-Esprit, Saint-Joseph, Sainte-Anne, Sainte-Luce et Schœlcher

IMMOBILIER d'entreprise

Location :

1 mois de loyer charges comprises HT pour le preneur

1 mois de loyer charges comprises HT pour le bailleur